Outils de calculs de quota en FIS

J'ai développé avec Philippe Martin un outil pour skiFFS permettant un calcul facile des quotas de participation pour les comités lorsque le nombre de coureurs excède les 140. Le point d'entrée est la définition des pourcentages alloués à chaque comité pour les FIS, NJR, FIS-C et UNI. La définition de ceux-ci est du ressort de la FFS et du responsable des circuits. Un back office en permet une maintenance facile.

Le nombre de places à répartir doit tenir compte du nombre de places « préservées ». On entend par place préservée un des cas suivants :

- Coureur « EQUIPE » toujours intégralement préservée
- Place Comité organisateur
- Place Club organisateur
- Wild Card.
- Etrangers

Il existe deux paramètres supplémentaires qui permettent :

1. De réintégrer éventuellement les coureurs « équipe » dans leur comité d'origine
2. De recalculer ou pas le nombre des places réservées (hors coureurs « équipe ») proportionnellement au nombre d'étrangers inscrits sur la course.

<u>Principe du calcul :</u>

1. Dans un premier temps, on définit le nombre de places à répartir. Soit 140 moins les étrangers moins les places réservées.
2. Les places demandées sont tirées de la course (base locale ou web FFS). Un filtrage des coureurs est possible : sexe, critères etc.
3. Les places à répartir pour chaque comité le sont en fonction du pourcentage de leur quota de base. Deux cas de figure peuvent se présenter :
    a. La demande est inférieure ou égale au quota maximum : la demande est satisfaite et les places éventuellement non attribuées sont mises de côté dans un pool de places à redistribuer aux comités dont la demande est supérieure à leur quota.
    b. La demande est supérieure : on leur accorde le maximum que le quota de base leur alloue. Les places à redistribuer seront ensuite réparties parmi les comités « en demande » proportionnellement à leur quota de base.
4. On redéfinit les pourcentages pour les comités en demande. Exemple : s'il reste 3 comités « en demande », la somme leurs quota de base est ramenée à 100 et les places restant à répartir sont partagées selon ces nouveaux pourcentages.
5. Tous les calculs sont réalisés avec des nombres décimaux et les arrondis sont faits au tout dernier moment. Plusieurs itérations sur le calcul des places restant à répartir sont parfois nécessaires pour arriver à un résultat entier.

Un outil équivalent est en place pour définir les quotas sur les FIS à l'étranger.

Philippe Guérindon